RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Inserm
La science pour la santé
From science to health

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYBRM/SF N° 2022 - 201

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps des fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 15 juin 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

DECIDE

Article unique : Sont admis à concourir au concours externe des Ingénieurs d'Études n°14 BAP C "Ingénieur-e assurance qualité / produit", les candidats dont les noms suivent :

BRIZARD	Bruno
DIALLO	Amadou-Diouldé
MAIZEROI	Myriam
MANAÏ	Gabrielle Emma Yosra
MARHFOR	Smail
PERROIS	Magali
SEYDI	Moussa

Fait à Paris, le 22-09-2022

Pour le Directeur du Département des Ressources Humaines
Le Responsable du Service de Développement RH

Jean-Yves BARTHE

101, rue de Tolbiac
75654 Paris cedex 13
Tél. +33 (0)1 44 23 60 00